

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Rivière-Saas-et-Gourby

Planche Nord

Echelle 1/5 000 DGFIP PCF 2019

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

1ère modification simplifiée du PLUi-H approuvée le 14 avril 2021	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communale du 14 avril 2021
Le Président, M. Julien DUBOIS	



grand-dax.fr

GRAND DAX
AGGLOMERATION

URBANISME	PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ
UA Limite et nom de zone	Ensembles paysagers et bâti à protéger d'échelle ouverte en zones
Emplacements réservés	Espace boisé classé
Voies	Eléments paysagers à protéger
Ouvrages publics, installations d'intérêt général	Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux
Loyer locatif social	Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires
Prescriptions d'implantation	Trame verte - corridors écologiques
Marge de recul particulière	Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux
Commerce et artisanat	Trame bleue - corridors écologiques
Linéaire de préservation de la diversité commerciale	Site patrimonial remarquable (ex-ZPPAUP)
Autres prescriptions	Perimètre de protection des monuments historiques
OAP Orientation d'aménagement et de programmation	Sites classés ou inscrits
Regles de stationnement minoré (proximité d'un transport en commun)	
Bâtiment susceptible de changer de destination (liste détaillée dans le règlement écrit)	Primitifs de servir à restaurer (fusées 500m LGV hors Déclaration d'utilité publique)
Règles architecturales particulières	
Secteur à programme de logements mixte social en zone U et AU	
RISQUE	
Prescriptions liées au risque inondation	Le fonds cartographié utilisé est celui fourni par la DGFIP et n'offre pas une parfaite continuité géographique intercommunale.
Zones avec limitation de la construction dans le Plan de Prévention du Risque Inondation	Des informations complémentaires peuvent donc apparaître.
Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation	Seules les informations concernant la commune normée sur chaque plan sont fournies.
Prescriptions liées au risque incendie de forêt	Limites de la commune concernée
Zone d'alerte fort feu de forêt	Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)
Zone de crues entre les zones d'inondation, d'alerte et de crues marquant les enjeux de la prévention du risque incendie de forêts	
Prescriptions liées au bruit	
Zones affectées par le Plan d'exposition au Bruit	
Zones patrimoniales de Dax-Seyresse	
Prescriptions liées au risque mouvement de terrain	
Zone de risque d'affaissement et d'écoulement	
Prescriptions liées au risque pyrotechnique	
Zone de risque pyrotechnique - Z1/2Z	
Zone de risque pyrotechnique - Z3	
Zone de risque pyrotechnique - Z4	
Zone de risque pyrotechnique - Z5	
Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses	
Zone des ouvrages de transport de gaz naturel	
Zone des ouvrages de transport de gaz naturel appartenant dans la zone des risques (l'objet d'une demande de renseignement auprès de TIGF)	
Emplacements réservés	
Objet de la réservation	Bénéficiaire
1 Crédit d'impôt pour l'habitation	Commune
2 Crédit d'impôt pour le jeu	Commune
3 Crédit d'impôt pour le jeu	Commune
4 Crédit d'impôt pour le stationnement	Commune
5 Crédit d'impôt pour le stationnement	Commune

